

- 3 JUIN 2002

6297

5 A SEC FRANCE
Société Anonyme
Au Capital de 80.800 Euros
Siège social : 60, Bd du Capitaine Gèze
13014 Marseille
R.C.S Marseille B 070 803 903

20 B 390

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 FEVRIER 2002

L'an deux mille deux et le cinq Février à 10 heures, les administrateurs se sont réunis au 90 Rue de Villiers, 92300 Levallois Perret, sur convocation du Président du Conseil d'Administration.

La réunion est présidée par Monsieur Peter AEPLI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société, qui constate que sont présents :

- M. Jean-Marie CHARLES,
- M. Jean-Paul ANTOONS, représentant de la société 5 A SEC PACA

Tous les administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour :

- Proposition de révocation du Directeur Général,
- Convocation d'une assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur :
 - . une proposition de révocation d'un administrateur
 - . la démission des Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant et nomination de remplaçants

REVOCATION DU DIRECTEUR

Le Président Propose au Conseil de révoquer Monsieur Jean-Marie CHARLES de ses fonctions de directeur général pour les motifs suivants :

- désaccord avec le Président du Conseil et non respect de ses directives,
- insuffisance constatée dans le management,

Monsieur le Président après avoir donné de plus amples explications sur les motifs ci-dessus, invite Monsieur Jean-Marie CHARLES à présenter ses observations.

Monsieur Jean-Marie CHARLES refuse la révocation et conteste les motifs évoqués.

PM
PM

Le Président met aux voix la proposition.

Le Conseil, sur la proposition de son Président, décide la révocation de Monsieur Jean-Marie CHARLES de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour.

La révocation est décidée par *2 votes pour et 1 vote contre.*

CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE ORDINAIRE

Le Président demande au conseil de proposer à l'assemblée des actionnaires la révocation de Monsieur Jean-Marie CHARLES de ses fonctions d'administrateur et la nomination d'un nouvel administrateur.

Il propose que soit nommé en remplacement de Monsieur CHARLES Jean-Marie, si sa révocation est décidée, Monsieur Olivier BEDAT, né le 30 Juin 1955 à Pontarlier, demeurant Chemin des Grandes Vignes 5, CH - 1297, Founex (Suisse), de nationalité Française.

Le Président expose enfin que les Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant de la société ont notifié à la société leur démission de leur fonction par courrier en date du 24 Octobre 2001.

Il convient en conséquence de convoquer une assemblée qui nommera de nouveaux commissaires aux comptes.

Il pourrait être proposé à l'assemblée la nomination :

- de la société KPMG S.A en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société ERNST & YOUNG (anciennement dénommée HSD CPME)
- de Monsieur Jean GATINAUD en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société ERNST & YOUNG AUDIT

Le conseil, par *3 votes pour à l'unanimité*
décide, de convoquer une assemblée ordinaire réunie extraordinairement le 14 mars 2002 à 10 heures au siège social, et fixe comme suit son ordre du jour :

- Proposition de révocation d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur en remplacement
- Démission des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant et nomination de remplaçants
- Pouvoirs

Monsieur le Président indique à Monsieur Jean-Marie CHARLES qu'il peut présenter à l'assemblée du 14/03/2002 toutes observations qu'il jugera utiles sur la mesure de révocation proposée.

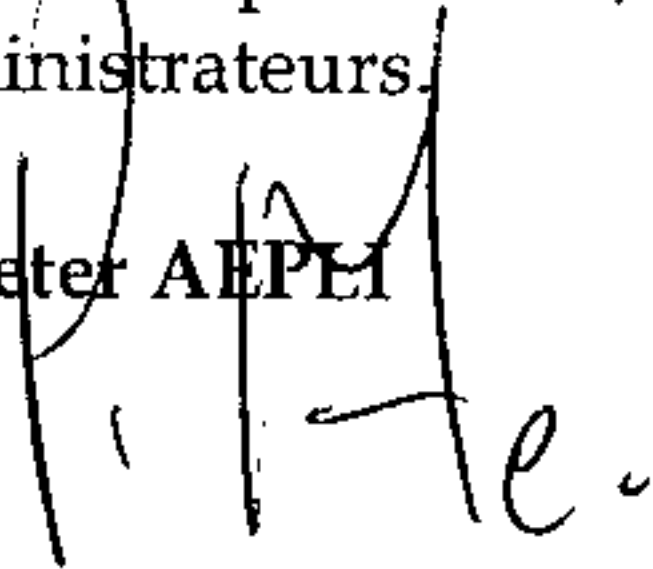
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MM' with a flourish.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H' with a horizontal stroke.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AA' with a horizontal stroke.

Il arrête le rapport et le texte des résolutions proposées.

Personne ne demandant la parole, la réunion du Conseil a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et les Administrateurs.

M. Peter AEPL



M. Jean-Marie CHARLES



Société 5 A SEC PACA
M. Jean-Paul ANTOONS

